

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} octobre 2026

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc. pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} octobre.

Les frais réels d'approvisionnement en gaz (ajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) qui s'appliquent aux zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} octobre 2026 sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m ³	Rajustement du prix du gaz ¢/m ³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m ³
Tarif de la zone Sud M1 ¹	15,3548	2,3461	17,7009
Tarif de la zone Nord-Est 01 ²	15,6674	2,1088	17,7762
Tarif de la zone Nord-Ouest 01	9,5866	-2,6700	6,9166

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	15,3548	(18,21 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	2,3461	25,14 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	8,7022	(0,29 \$)	8,7022	(0,29 \$)
150 m ³ suivants	8,3477		8,3477	
Au-delà de 250 m ³	7,4325		7,4325	
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Varin annuelle de la facture sans rajustements de tarifs		6,64 \$		(0,29 \$)
Rajustement des tarifs (Revenus des services publics et disposition des comptes de report et d'écart pour 2024) ²	0,6674	14,68 \$	0,3078	6,77 \$
Variation annuelle totale de la facture³		21,32 \$		6,48 \$

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Ce rajustement de tarif apparaîtra sur les factures d'octobre, novembre et décembre des clients sous forme de trois versements égaux totalisant environ 14,68 \$ pour un client typique de la zone tarifaire Union Sud.

3. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	15,6674	(18,20 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	2,1088	19,29 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	1,7135	(0,19 \$)	1,7209	(0,04 \$)
Rajustement des prix du transport	-0,5546	(0,73 \$)	-0,5546	(0,73 \$)
Volume livré chez vous 0 à 100 m³ 200 m³ suivants 200 m³ suivants 500 m³ suivants Au-delà de 1 000 m³	18,7432 18,4227 17,9146 17,4484 17,0630	(0,48 \$)	18,7432 18,4227 17,9146 17,4484 17,0630	(0,48 \$)
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000 \$	Aucun changement	0,0000 \$	Aucun changement
Varin annuelle de la facture sans rajustements de tarifs		(0,31 \$)		(1,40 \$)
Rajustement des tarifs (Revenus des services publics et disposition des comptes de report et d'écart pour 2024)	-0,5556	(12,22 \$)	-0,5556	(12,22 \$)
Variation annuelle totale de la facture²		(12,53 \$)		(13,62 \$)

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	9,5866	(26,73 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-2,6700	32,59 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	2,7031	(0,40 \$)	2,7031	(0,40 \$)
Rajustement des prix du transport	-0,5594	0,34 \$	-0,5594	0,34 \$
Volume livré chez vous 0 à 100 m³ 200 m³ suivants 200 m³ suivants 500 m³ suivants Au-delà de 1 000 m³	15,2828 14,9623 14,4542 13,9880 13,6026	(0,49 \$)	15,2828 14,9623 14,4542 13,9880 13,6026	(0,49 \$)
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
Varin annuelle de la facture sans rajustements de tarifs		5,31 \$		(0,55 \$)
Rajustement des tarifs (Revenus des services publics et disposition des comptes de report et d'écart pour 2024)	-0,9044	(19,90 \$)	-0,9044	(19,90 \$)
Variation annuelle totale de la facture²		(14,59 \$)		(20,45 \$)

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.